Luminus Click Pro Gaz

(juin 2019)

Conditions particulières : (GCP2.0)

Consommateurs : professionnels

Type d'énergie : **gaz** Durée du contrat : **1 an**

Valable pour les Consommateurs Professionnels avec une consommation de gaz annuelle < 100 MWh et des raccordements au réseau de gaz naturel basse pression avec relevérance le le le la consommation de gaz annuell Dans le car contraire luminus ce réseaue le drait d'adanter vottre nrix



VOS AVANTAGES :

S écurité	√ Facilité	*** Service					
Un prix fixe compétitif pendant 1 an.	La domiciliation et la facture digitale simplifient énormément la gestion de votre entreprise.	Self service 100 % en ligne : vous gérez vous- même, facilement et à tout moment, vos données et services dans votre espace client sécurisé.					
SERVICES INCLUS:							
	My Luminus						
	Votre espace client pour gérer tous vos services en ligne.						

Plus d'infos sur **luminus.be**



TARIFS:



1 Prix de l'énergie fournie par Luminus (TVA excl.) :

	Prix du jour
Énergie (c€/kWh)	2,90
Redevance fixe (€/an)¹	30,00

Pour plus d'informations, voir ci-dessous : 'Informations sur votre tarif'.

Coûts du transport de l'énergie :

		Coûts de distribution							
	Gestionnaire de réseau	Petite conson <= 5.000 l Variable (c€/kWh)		Consommati > 5.000 et <= Variable (c€/kWh)		Grande con > 150.0 Variable (c€/kWh)		Coûts de transport (c€/kWh)	Activité de mesure et de comptage (€/an)
BXL	SIBELGA	2,20	3,36	1,19	54,36	0,64	879,72	0,1530	16,08
FL	GASELWEST IMEA IMEWO INFRAX WEST INTER-ENERGA INTERGEM IVEG IVEKA IVERLEK SIBELGAS-N	2,05 1,69 2,17 2,28 1,66 1,68 1,78 1,63 1,97 2,26	13,97 11,36 14,90 7,29 6,96 11,32 14,25 11,14 13,50 15,05	1,10 0,49 0,79 1,03 0,84 0,81 0,72 0,65 0,90 0,89	61,53 70,99 83,61 69,97 48,16 54,67 67,07 59,84 67,29 83,48	0,74 0,35 0,57 0,60 0,49 0,56 0,65 0,44 0,60	600,63 283,97 412,90 713,93 572,88 439,96 178,52 374,05 504,37 184,62	0,1530 0,1530 0,1530 0,1530 0,1530 0,1530 0,1530 0,1530 0,1530 0,1530	4,87 4,87 4,87 4,33 4,33 4,87 4,33 4,87 4,87 4,87
WAL	GASELWEST ORES (Brabant Wallon) ORES (Hainaut Gaz) ORES (Luxembourg) ORES (Mouscron) ORES (Namur) TECTEO RESA	2,99 3,37 3,78 2,89 2,99 3,67 2,78	21,21 24,30 23,36 21,59 21,21 24,66 25,89	1,45 1,45 1,83 1,25 1,45 1,61 1,50	82,70 101,89 96,02 85,05 82,70 104,10 91,36	1,10 1,00 1,39 0,89 1,10 1,14 1,24	504,93 634,60 594,94 520,76 504,93 649,57 720,68	0,1530 0,1530 0,1530 0,1530 0,1530 0,1530 0,1530 0,1530	- - - - - - -

Taxes et redevances :	BXL	FL	WAL
Cotisation fédérale (c€/kWh)			
Foctionnement CREG	0,0029	0,0029	0,0029
Fonds social (CPAS)	0,0137	0,0137	0,0137
Primes chauffage	-	-	-
Surcharges client protégés	0,0445	0,0445	0,0445
Cotisation sur l"énergie (c€/KWh)	0,0998	0,0998	0,0998
Redevance de raccordement (*) (c€/KWh)	-	-	0,0075
Total	0,1609	0,1609	0,1684

Fonds OSP Régionale	€/an/
Région de Bruxelles-Capitale	compteur
$<= 10 \text{ m}^3/\text{h} (**)$	2,64
<= 10 m ³ /h (***)	9,36
$> 10 \text{ m}^3/\text{h} \text{ et} <= 16 \text{ m}^3/\text{h}$	22,80
$> 16 \text{ m}^3/\text{h} \text{ et} <= 25 \text{ m}^3/\text{h}$	56,28
$> 25 \text{ m}^3/\text{h} \text{ et} <= 40 \text{ m}^3/\text{h}$	112,56
$> 40 \text{ m}^3/\text{h} \text{ et} <= 65 \text{ m}^3/\text{h}$	281,52
$> 65 \text{ m}^3/\text{h} \text{ et} <= 100 \text{ m}^3/\text{h}$	391,44
$> 100 \text{ m}^3/\text{h} \text{ et} <= 160 \text{ m}^3/\text{h}$	502,68
$> 160 \text{ m}^3/\text{h}$	726,60

(*) Non applicable sur les premiers 100 kWh. Cette redevance est majorée d'un montant forfaitaire de € 0,0075. (**) Pour une consommation annuelle inférieure ou égale à 5.000 kWh. (***) Pour une consommation annuelle plus de 5.000 kWh.



INFORMATION SUR VOTRE TARIF:

gaz qui couvre tous les coûts d'exploitation fixes de Luminus. Pendant la première année où le client est chez Luminus pour un contrat de fourniture de gaz, le client est tenu de verser l'intégralité de la redevance fixe par raccordement au réseau de gaz, même s'il demande une rupture anticipée de son contrat. À partir de la deuxième année, la redevance fixe est uniquement imputée au prorata

Les montants mentionnés sont arrondis. La redevance annuelle et le coût de l'énergie ne sont pas de la durée effective de la relation contractuelle entre le client et Luminus pour la fourniture de gaz. indexés. La redevance fixe est une redevance annuelle forfaitaire par raccordement au réseau de La redevance fixe est imputée à chaque décompte ou décompte de clôture. Les coûts d'utilisation La redevance fixe est imputée à chaque décompte ou décompte de clôture. Les coûts d'utilisation des réseaux mentionnés ci-dessus sont les coûts approuvés par les régulateurs régionaux (VREG, CWaPE et BRUGEL) et les valeurs des taxes, redevances, cotisations et surcharges sont les valeurs les plus récentes connues au moment de l'édition de ces conditions particulières. Les éventuelles modifications de ces éléments vous seront intégralement refacturées au prix coûtant.



DUREE DE VOTRE CONTRAT:

Luminus Click Pro Gaz est un contrat à durée déterminée d'un an, qui sera automatiquement

prolongé pour des périodes successives d'un an.
Si vous êtes un nouveau client Luminus, ce contrat entrera en vigueur à la date de début de fourniture. Si vous êtes déjà client chez Luminus pour votre gaz pour le Point de fourniture et conformément à l'article 11.3 des Conditions générales, souhaitez passer au contrat Luminus Click Pro Gaz, le nouveau contrat entrera en vigueur 21 jours calendrier après la date de signature, sauf si une autre date est convenue en concertation avec nous. L'article 4.3 des Conditions générales demeure inchangé.

Si yous n'êtes pas encore client chez Luminus, votre contrat chez Luminus doit débuter au plus tard 4 mois après la signature. Si tel n'est pas le cas, Luminus est en droit de refuser votre demande de contrat ou de vous faire une nouvelle proposition de contrat.

PAIEMENT ET MODE D'ENVOI DE VOS FACTURES :



